



GRÈVE DES CHAUFFAGISTES

La réalité

Un préavis de grève a été déposé le **06 septembre 2021** par le syndicat CGT sur les revendications que vous trouverez au dos. La collectivité a fait la sourde oreille et n'a engagé **aucune négociation**. Début octobre, nous remettons en route tous les établissements recevant des enfants en bas-âge.

Le mercredi 06 octobre, un mois après le préavis et sans nouvelles de la collectivité, nous décidons de nous mettre en grève.

Du mercredi 06 octobre au lundi 11 octobre (jour de la CAP), nous sommes toujours en grève et aucun signe de vie de la collectivité. En fin de journée, après la CAP, la mairie nous convoque enfin pour le mardi 12 octobre.

S'en suit une réunion houleuse où la collectivité reste sourde à l'écoute de nos revendications et par l'intermédiaire de son conseiller, Mr le Maire nous menace : « Si vous ne reprenez pas le boulot demain, je fais intervenir le privé pour faire la remise en route ». Pour information c'est illégal et nous en avons même profité pour demander que si les entreprises privées viennent mettre en route le chauffage, elles pourraient en même temps s'occuper de toutes leurs malfaçons des chantiers neufs que nous devons reprendre.

Parallèlement Mr le Maire communique largement sur la réquisition d'agents pour la remise en route du chauffage. C'est donc par le biais des médias que nous apprenons cette réquisition. Merci Mr le Maire pour le respect que vous nous témoignez encore : les médias avant les agents. Ce n'est que le lendemain matin que nous sommes contactés par notre n+1, contacté lui-même par le directeur de la DPB, et que nous comprenons que toute l'équipe thermique en grève est réquisitionnée. **Mr le Maire a, par cette action, cassé le droit de grève des chauffagistes.**

Suite à la réquisition et la remise en route des écoles et n'ayant toujours aucun rendez-vous de négociations, contrairement à ce que Mr le Maire communique, mercredi 20 octobre nous décidons d'arrêter la grève. Nous remettons en route l'ensemble du chauffage dans un souci de confort pour les usagers et les agents.

Contrairement aux dires de la collectivité, aucun enfant n'a été « pris en otage » ou mis en danger. Preuve à l'appui, aucune température n'est descendue ponctuellement en dessous de 15°C. Cette température est d'ailleurs le fait d'aération obligatoire dans les écoles. Pour exemple la moyenne de chauffage du 11 octobre au 13 octobre a été de 18,8°C. Durant tout le reste de l'hiver des températures de cet ordre voir plus basses sont enregistrées dans les écoles. Mr le Maire met-il les enfants en danger tout l'hiver ?

Au printemps 2019, l'équipe thermique a mis en garde la mairie sur la mise en place du RIFSEEP pour les chauffagistes. Un préavis avait été déposé fin 2019 et encore un en 2020 avec déjà les revendications suivantes.

Nos revendications :

- Le poste de chef de service en catégorie B, vacant pendant 7 mois est occupé depuis décembre 2019 par un agent de catégorie C. Nous demandons que cette agent soit en catégorie B. Deux CAP se sont déroulée sans que rien ne soit fait. Nous comprenons mieux pourquoi la collectivité ne nous a reçu que le lendemain de la CAP.

- Le poste de technicien GTC occupé depuis 20 ans par le même agent de catégorie C à été réévalué en catégorie B suite à la négociation de 2019.
Nous demandons que cet agent soit en catégorie B.

- Le poste du technicien gérant les contrats se retrouve dans la même situation que les autres. Occupé par un catégorie C, nous demandons que cet agent soit en catégorie B.

Mais la machine n'est pas en panne pour tous, notre cher directeur a quand à lui obtenu son grade d'ingénieur hors classe alors qu'il vient de prendre ses fonctions depuis 2 mois.

- Nous demandons à la collectivité d'étudier l'adéquation grade/poste de l'ensemble de nos postes. C'est une promesse faite par la DRH en 2019 et qui n'a jamais été tenue. Pourtant l'étude d'un poste révélait bien une inadéquation et a été requalifiés en B. Est ce pour cela que la mairie ne veut pas venir voir les autres ?

- Nous demandons une réévaluation du RIFSEEP pour les agents de catégorie C, égale au montant antérieur à l'instauration du RIFSEEP. Notre métier suite au RIFSEEP est devenu encore moins attractif et nous avons plus que du mal à recruter.

Au vu du mépris affiché par la collectivité, d'autres préavis de grèves suivront et l'équipe des chauffagistes « corporatistes révolutionnaires » ne se laissera pas faire. Ce n'est pas Mr le Maire qui fait la qualité du service public mais bien ses agents.